

Rapport du conseil communal du 31 mai 2023

Présents : Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre; Monsieur Philippe Leerschool, Monsieur Christian Moray, Monsieur Pierre Frankinet, Échevins; Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Madame Laure Malherbe, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Philippe Defays, Monsieur Michel Beaufays, Monsieur Amaury Masson, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Lucie Voué, Madame Isabelle Moreau, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Patrick Heyen, Monsieur Damien Fontaine, Conseillers; Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du CPAS; Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f.;

Excusés : Madame Angélique Vangossum, Madame Pascale Ummels, Échevines; Madame Noëlle Wildériane, Monsieur Sébastien Doutreloup, Madame Sylvie Garray, Conseillers;

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2. Comptes communaux - Exercice 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

3. Modification budgétaire n°1 des services généraux - Exercice 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 12 voix « pour » et 6 « abstentions » (MCS et les Engagés)

4. Dépens de justice - Dépense réclamée par des circonstances impérieuses et imprévues - Décision

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

5. Comptes du CPAS - Exercice 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

6. Fabrique d'Eglise Saint-Léonard de Banneux - Modification budgétaire n°1 2023 - Prise d'acte

Pas de vote pour ce point.

7. Assemblées générales ordinaire de RESA du 7 juin 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS)

Le MCS ne peut approuver les points repris à l'ordre du jour de l'AG car cette intercommunale ne remplit pas correctement sa fonction. Aucune anticipation quant à la modernisation du réseau; cela a pour conséquence le décrochage des panneaux photovoltaïques de plus en plus nombreux dans notre commune. Aucun cadastre des problèmes de décrochage n'est réalisé par RESA. Cela impacte énormément les installations de production d'énergies renouvelables tellement promotionnées par la Région Wallonne.

8. Assemblée générale ordinaire d'INTRADEL du 29 juin 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS)
Le MCS s'abstient car il n'approuve pas le système de gestion de la plupart des intercommunales où trop d'argent est dépensé à payer des organes de direction inutiles.

9. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de NEOMANSIO Intercommunale du 29 juin 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

10. Assemblée générale ordinaire de ECETIA Intercommunale SCRL du 28.06.2022 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS).
Le MCS s'abstient car il n'approuve pas le système de gestion de la plupart des intercommunales où trop d'argent est dépensé à payer des organes de direction inutiles.

11. Marché de Services - Accord-cadre pour mission d'auteur de projet 2023-2024 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

13. Accueil Extrascolaire– Modification du projet pédagogique des plaines de vacances « Kids Holidays »

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

14. Enseignement communal - Fixation des emplois vacants au 15.04.2023 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Questions orales d'actualité

MCS : lors du dernier Conseil il a été annoncé qu'une réunion devait se tenir avec les promoteurs du parc éolien. La réunion a-t-elle eu lieu ?

Le Collège : non pas encore. Le Collège souhaitait que les promoteurs aient préalablement eu des contacts avec RESA afin d'avoir des chiffres actualisés, dont le Collège voudra obtenir également confirmation. La rencontre ayant eu lieu, il leur a par conséquent à nouveau été demandé d'organiser un Doodle afin de convenir rapidement d'une date de réunion en présentiel.

MCS : le Collège peut-il expliquer la raison d'être du retrait de casse-vitesses à Hotchamps ?

Le Collège : il s'agissait plus précisément de chicanes provisoires en béton qui ont été retirées afin d'être remplacées par un meilleur aménagement dans le respect de la réglementation en vigueur.

MCS : lors du dernier Conseil communal, le point relatif à la cession d'un bail à ferme a été retiré. A la connaissance du Collège existe-t-il d'autres terrains qui auraient le même statut caduc à savoir conclu suite à un bail verbal sans délibération préalable du Conseil communal ?

Le Collège : il y a en effet des situations à examiner. Le travail est toujours en cours auprès de la juriste de la Commune.

Les Engagés : des riverains de Montmagny rappellent qu'ils souhaitent l'entretien des accotements et d'espaces de convivialité. Qu'en est-il ?

Le Collège : plusieurs demandes et suggestions ont en effet été réceptionnées par le Collège (potager communautaire, vignes,...). Le Collège souhaite pouvoir dialoguer avec une association ayant une structure juridique. A ce jour, il n'y a encore rien de concret à ce niveau. Le Collège reconnaît par ailleurs que l'entretien de ce lotissement est particulièrement compliqué depuis que le service Entretien des espaces verts ne peut plus pulvériser les mauvaises herbes.

Les Engagés : existe-t-il une réglementation au niveau de la taille des haies ?

Le Collège : il existe une réglementation stricte pour les agriculteurs : ils ne peuvent tailler les haies du 1er avril au 1er août sauf problème de visibilité. Concernant les particuliers, il n'y a pas d'obligation. Comme indiqué dans le Sprimont Infos, il leur est vivement conseillé de ne pas tailler leur haie durant la période de nidification.

MCS : où en sont les travaux de la bibliothèque ?

Le Collège : l'objectif est de réintégrer les lieux fin septembre – début octobre 2023.

MCS : est-il à l'ordre du jour de prévoir une commission de sélection des artistes dans le cadre de l'organisation du Parcours d'artistes mené notamment sur Sprimont ? Si tel est le cas, ce serait regrettable et contraire à l'objectif premier qui est de permettre à toutes et tous de pouvoir exposer.

Le Collège : n'est pas informé d'une telle réflexion. La question sera posée lors d'une prochaine réunion au Foyer culturel, porteur du projet. Quoiqu'il en soit le Collège est d'accord sur le principe qu'il faut que ce parcours d'artistes reste ouvert à toutes et tous.

MCS : suite aux soucis informatiques rencontrés dans d'autres communes, le Collège peut-il confirmer que le nécessaire est fait au niveau du service informatique de la commune dont des sauvegardes quotidiennes ?

Le Collège : confirme que tout est mis en place pour assurer au maximum la sécurité informatique et que des sauvegardes ont bien lieu tous les jours.